



**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce

**Sous-rubrique:** Mutation

**Date de publication:** SHAB 12.04.2021

**Numéro de publication:** HR02-1005146987

**Entité de publication**

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## **Mutation Georges Dentan S.A., Renens (VD), nouveau PHIDA Étanchéité (VD) SA**

PHIDA Étanchéité (VD) SA  
Avenue de Longemalle 21  
1020 Renens VD

Jusqu'ici  
Georges Dentan S.A.

Georges Dentan S.A., à Renens (VD), CHE-106.011.600 (FOSC du 31.03.2021, p. 0/1005139027). Statuts modifiés le 11.03.2021. Nouvelle raison de commerce: PHIDA Étanchéité (VD) SA. Nouveau but: la société a pour but le conseil et l'exécution de tous travaux dans les domaines suivants: étanchéité, isolation, revêtements, végétalisation, dispositif de sécurité, ferblanterie, résine, énergies renouvelables liées au bâtiment et ouvrages d'art, ainsi que toutes études et opérations techniques, industrielles et commerciales se rattachant aux domaines de la construction et de l'immobilier. Elle peut également créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises, faire toutes opérations commerciales, financières ou immobilières et conclure tous contrats propres à développer son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Par ailleurs, la société peut accorder des prêts, constituer des gages et donner son cautionnement et toute autre garantie en faveur de toute personne, y compris ses actionnaires, dans l'intérêt de l'entreprise. Les 300 actions au porteur de CHF 1'000 sont converties en 300 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Communications aux actionnaires: par écrit ou par courriel. La procuration de Jeangirard Guillaume, Pellegrino Naïke Alyssa et Tissot Dominique est éteinte. Joseph Alain, qui n'est plus secrétaire est nommé président. Joseph Yves, qui n'est plus président, est nommé secrétaire. Sauve Bastien est nommé directeur. Jaillet Philippe n'est plus directeur. Signature collective à deux est conférée à L'Hote Alexandre, de France, à Gex (France), directeur. Procuration collective à deux, pas entre eux ni avec Beuzelin Gaëtan, Dabetic Ana, Favre Julie, Furnari Carmelo, Joseph Loïc, Marly-Léger Christian, Pedrolì Thierry, Pereira Dos Santos Manuel Antonio, Perret Gregory, Shabana Kinan et Thorens Pascal, est conférée à Fressineau Marcel, de Le Chenit, à Saint-Sulpice (VD), Joseph Cédric, de La Chaux-de-Fonds, à Buchillon, Jung Florian, de France, à Bettens, et Kona Gweth Georges Emmanuel, de Cameroun, à Penthaz.

Registre journalier no 6802 du 07.04.2021

Précédente publication dans la FOSC: no 63, Date: 31.03.2021

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud